

Emploi et pouvoir d'achat, grève illimitée en Guadeloupe

Le département d'Outre-mer est paralysé, dans l'attente de mesures concrètes.

Une première grève générale avait secoué la Guadeloupe le 16 décembre dernier. Mais, face à l'absence de réponses politiques, celle-ci a été reconduite le 20 janvier pour une durée illimitée. Portée par 40 organisations (syndicales, politiques et associatives), la plate-forme commune de revendications porte sur un seul mot d'ordre : lutter contre "la vie chère", cette constante en Guadeloupe depuis plusieurs années, et à laquelle la population ne peut plus faire face. L'éloignement géographique des collectivités et la situation

de quasi-monopole de certaines entreprises ont contribué à l'évolution exagérée des prix. Parallèlement, l'impossible négociation des salaires avec le patronat et un taux de chômage très élevé ont exacerbé les tensions jusqu'à un point de non-retour.

C'est donc dans ce territoire paralysé depuis plusieurs semaines que le collectif LKP a rencontré Yves Jégo, secrétaire d'État à l'Outre-mer, le 4 février. « Nous voulons comprendre



© CFDT. Tous droits réservés.

De nombreuses manifestations, où la CFDT est largement représentée, ont lieu en Guadeloupe depuis le début du mouvement, en décembre.

pourquoi les taxes pour un container passent de 200 € pour un trajet Asie-Europe à 2 500 € entre l'Europe et la Guadeloupe. Nous voulons aussi comprendre pourquoi un paquet de pâtes coûte 85 % plus cher qu'en métropole. Ce n'est qu'après cela que nous pour-

rons trouver des solutions », explique Henri Berthelot, secrétaire général de l'UIR CFDT.

Pour l'heure, le secrétaire d'État a assuré « une plus grande neutralité, transparence et solidarité de l'État », appelant à la création d'un "Grenelle de la Guadeloupe".

Mais ces engagements sonnent davantage comme des vœux pieux aux yeux du collectif, qui attend la mise en place de mesures concrètes. Et ce ne sont pas les quelques annonces de ces derniers jours – à savoir la baisse des prix de 10 % de 100 produits de première nécessité ou la mise en place avancée du RSA dans le territoire – qui suffiront à apaiser les tensions. « Une baisse de 10 % ne suffit pas à compenser la hausse de 15 % de ces mêmes produits au cours

des derniers mois. Nous n'avons rien gagné ! poursuit Henri Berthelot. Ces "mesurettes" ne font que gérer la misère, et ne sont pas suffisantes pour régler les choses, compte tenu de la profondeur du problème. »

Anne-Sophie Balle

La Martinique en grève aussi, des négociations sont ouvertes

À l' lendemain de la grève générale en Martinique, lancée par une intersyndicale de douze organisations, dont la CFDT, des négociations se sont ouvertes, notamment avec le préfet de région, qui a reçu pour la deuxième fois, le 6 février, les représentants de l'intersyndicale en présence d'élus et de représentants des employeurs. L'intersyndicale, qui s'est élargie en créant un collectif avec d'autres syndicats et organisations, ne compte pas pour autant baisser la pression et a reconduit son appel

à la grève générale. Il s'agit de créer « un rassemblement pour un puissant mouvement d'ensemble pour exiger une véritable amélioration de nos conditions de vie et de travail », indique-t-elle dans un communiqué, qualifiant la situation en Martinique « d'extrêmement critique ».

Les organisations ont élaboré une plate-forme revendicative en onze points. Face au coût « prohibitif » des produits de première nécessité, « nous exigeons une baisse immédiate des prix en grandes surfaces », tempête

Éric Picot, secrétaire général de l'Uri CFDT. L'intersyndicale veut dans le même temps, indique-t-il, que « les négociations avec les acteurs socio-économiques, abordent les questions du logement, des salaires, des retraites, du chômage et de la précarité de l'emploi ». Autrement dit, « le droit de vivre et travailler en Martinique ».

Plus de 20 000 personnes ont manifesté le 5 février dans les rues de Fort-de-France contre la vie chère et pour l'emploi.

Ph. R.